

# POLLUSTOP

Bulletin d'information de la CPEPESC,

association exclusivement de protection de l'environnement. "Défendre l'environnement partout, même là où l'on ne nous attend pas."

Numéro 85

Hiver 2002

ISSN 1279-1067

  
**BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2003**

## L'HOMÉOPATHIE DU POIL À GRATTER ?

Une année de plus s'achève, une autre commence... !  
La coutume veut que l'on jette un regard sur le chemin parcouru. Il paraît que cela éclaire l'avenir !

Que de changements depuis les débuts de la CPE dans les années 80 et ses réunions militantes regroupant nombre de militants résolus, jeunes et motivés !

Pendant plus de 20 ans, la "Kpépsc" a été le « poil à gratter » des décideurs et des pollueurs pour le plus grand bien de l'environnement. Plusieurs milliers de dossiers d'affaires de pollution ont été traités, sans oublier les milliers de séances de sensibilisation réalisées dans les salles des fêtes, les mairies ou les écoles à l'aide de films originaux, les chantiers de dépollution, les centaines de pollueurs enfin pénalement sanctionnés... C'était une époque... !



Aujourd'hui, à l'instar de toutes associations, la CPE vieillit peu à peu et ses membres avec ! Leur nombre se réduit, de même que leur disponibilité... (malgré le développement du temps libre et des 35 heures...). Pour faire face, l'association s'est un peu professionnalisée, mais n'a jamais pour autant rajeunie... On vient peu nombreux aux réunions et on se sauve rapidement. Parfois on déserte ou on « oublie » de ré-adhérer...

Il est vrai qu'aujourd'hui, partout, on parle et on s'occupe d'environnement et qu'il est possible de mener une action tout aussi positive ailleurs, dans une autre association plus proche, voire au sein d'un conseil municipal.

Mais surtout, l'environnement devient, par les temps qui courent, extrêmement consensuel ; ainsi les hommes politiques de tous bords, même les plus retords, s'écologisent ! Extraordinaire surprise, la conversion de Jacques Chirac, juste avant son élection présidentielle : son programme de développer point par point une écologie humaniste est encore dans toutes nos mémoires.

Ainsi, les lendemains écologiques qui chantent, c'est imminent, c'est pour demain... Dormez, braves gens...

Mais vous pouvez préférer, cette année encore, le « poil à gratter » made in "Kpépsc", une médecine homéopathique de cheval qui a fait maintes fois ses preuves !!



FD

**Vous trouverez ci-joint  
un calendrier spécialement édité par  
la Commission de Protection des Eaux**

**Il vous est offert en Noir & Blanc,  
mais si vous le désirez en Couleur,  
il peut vous être adressé  
uniquement par mail  
sous le format PDF**

**Il vous suffit de nous le demander  
à l'adresse suivante :  
[cpepsc.franche-comte@wanadoo.fr](mailto:cpepsc.franche-comte@wanadoo.fr)**

## Calendrier

↳ Sorties de terrain :

**samedi 11 janvier 2003**

**samedi 8 février 2003**

**samedi 8 mars 2003**

(pour participer, il suffit de contacter la CPE dans les 2 jours qui précèdent la sortie qui vous intéresse)

↳ Prochaine réunion de  
Conseil d'Administration :

**samedi 1er mars 2003**

**à Onans (25)**

(8 km au nord de l'Isle-sur-le-Doubs)

↳ 5<sup>ème</sup> Nuit de la chouette :  
**samedi 22 mars 2002**

► **ENFOUISSEMENT  
SAUVAGE DE DÉCHETS  
À ESSIA (39) :**

Chose promise, chose due !  
Voici la suite de l'histoire des  
broyats d'ordures ménagères sau-  
vagement enfouis dans une doline  
à Essia (39)...

Tout d'abord intrigués par  
les allées et venues incessantes des  
camions sur la petite route qui  
mène à leur village, les habitants  
d'Essia se sont rapidement inquié-  
tés de leur contenu, avec l'arrivée  
des premières odeurs. Située à  
moins 500 mètres des premières  
habitations et soutenue par la cha-  
leur de l'été, la masse d'ordures  
broyées et fraîchement remaniées,  
parfumait allègrement « *l'air pur  
de la campagne* » avec, il faut le  
reconnaître, une certaine arro-  
gance...

Prestement, des spéléolo-  
gues du Jura prenaient contact  
avec la gendarmerie et le Maire de  
la commune. A peine rentré de va-  
cances, ce dernier découvrait peu à  
peu cette incroyable histoire et au-  
rait de toute évidence apprécié  
d'être informé avant le début des  
travaux.



Alertée à son tour le 22 août  
dans l'après-midi, la CPE a immé-  
diatement contacté la DRIRE, exi-  
geant sans délai qu'un inspecteur  
en charge de la police des installa-  
tions classées se rende sur les  
lieux et fasse stopper tout dépôt.  
Au téléphone, la personne a déclai-  
ré ne pas être au courant de l'af-  
faire, mais s'est engagée à faire le  
nécessaire pour que quelqu'un  
aille voir sur place dans les meil-  
leurs délais.

Le 27 août, la CPE déposait

une plainte motivée auprès du Par-  
quet et emmenait sur les lieux une  
équipe de France 3. Outre le fait  
« *d'immortaliser l'instant* » pour  
éviter que l'affaire ne soit enter-  
rée, l'objectif était surtout pour  
montrer la nature exacte de ce soi-  
disant « *compost* » (Cf. photo en  
bas à gauche) et d'obtenir rapide-  
ment une décision.

Deux jours plus tôt, un arti-  
cle paru dans le Progrès, annonçait  
que la Préfecture autorisait pour le  
moment la poursuite des travaux.  
Deux jours plus tard, le SICTOM  
de Lons était mis en demeure de  
stopper l'enfouissement et de net-  
toyer le site sous délai d'un mois !  
Étonnant, non ?

Heureusement, pour une  
fois, l'histoire prend une tournure  
plutôt favorable pour l'environne-  
ment. La doline en question a de-  
puis été entièrement nettoyée et  
les déchets sont retournés d'où ils  
venaient, en attente d'une solution  
moins arriérée et moins sournoise  
en matière d'élimination de dé-  
chets urbains.

La CPE entend faire en sorte  
que les responsables de cette vrai  
fausse plaisanterie n'échappent  
pas à la justice.



## DESTRUCTION D'UN RUISSEAU À NANS-SOUS-SAINTE-ANNE (25)

A l'occasion d'une sortie de terrain sur le territoire de la commune de Nans-sous-Sainte-Anne, la CPE a fait, fin octobre, une triste découverte, à deux pas des Sources du Lison et du Creux Billard. De l'autre côté du village, un entrepreneur a cru bon de saccager environ 150 mètres de ruisseau en aménageant ce dernier à la pelle mécanique.



Le cours tranquille du petit ruisseau des Grattes a été transformé en une sorte de fossé anti-char qui n'a plus rien à voir avec le lit original. Ce qui aurait dû être un léger entretien s'est donc transformé en un véritable massacre : anéantissement de la végétation rivulaire, rectification des berges et du lit, mise en place d'un busage et de seuils en enrochement. De tels travaux sont bien évidemment soumis à la loi sur l'eau et nécessitent une autorisation préfectorale, obtenue après étude d'impact et enquête publique.

Une plainte a été donc déposée par la CPE en date du 12 novembre 2002. Quelques jours plus tard, une semaine de précipitations quasi ininterrompues est venue gonfler le débit moyen du cours d'eau pour atteindre le niveau de crue habituel. D'importants surcreusements sont alors apparus sur le tronçon modifié, provoquant l'enfoncement du lit naturel et la déstructuration des berges.



Photos à l'appui, la CPE a naturellement transmis ces éléments nouveaux au Parquet, qui ne font d'ailleurs que confirmer les atteintes décrites dans la plainte initiale. Les seuils en enrochement mis en place ont été contournés par l'eau, provoquant l'effondrement de chaque portion de berge concernée, avec entraînement systématique des matériaux vers l'aval. Cette forte érosion a également eu pour conséquence de mettre en suspension un volume important de matériaux fins, qui ne manqueront pas de venir colmater, à certains endroits, le fond du cours d'eau en aval des travaux.



Enfin, le busage mis en place a également été décapé sur la totalité de sa longueur (6 mètres), et les tuyaux ainsi mis à nu pourraient bien être emportés dès la prochaine crue s'ils ne sont pas rapidement retirés du lit du ruisseau, où ils n'ont d'ailleurs pas leur place.

Alors que certains s'efforcent de restaurer les cours d'eau malmenés au cours des précédentes décennies, d'autres s'amuse encore à détruire les têtes de bassin, au plus fin du réseau hydrographique.



### De vrais fils de pub !

L'association Paysages de France qui combat la publicité sauvage vient d'être attaquée en justice par la société "Défi-France" n°1 mondial de la publicité lumineuse. Elle réclame 100 000 € de dommages et intérêts à l'association, qui avait dénoncé dans sa revue "Action Paysages" des publicités sauvages. (Paysages de France, MNE, 5 place Bir-Hakem, 38000 Grenoble).

### Barrières de corail en péril

Si l'on en croit le rapport publié récemment par le Réseau global de surveillance des barrières de corail, 2/3 d'entre elles seraient fortement menacées. Parmi les nombreuses causes avancées, on trouve notamment la pollution, la sédimentation ou encore la pêche extensive... Mais un péril plus grand est également mis en avant : les conséquences du réchauffement climatique. Ainsi, la hausse des températures provoquerait une décoloration des coraux, souvent fatale à leur survie.

### La négligence des gouvernements européens !

Selon le Conseil de l'Europe, par négligence et lenteur d'actions normatives, les gouvernements européens sont en partie responsables du naufrage du Prestige, au large de l'Espagne. Les parlementaires du Conseil de l'Europe dénoncent le fait qu'il n'ait pas été tiré de leçons des catastrophes précédentes.

### "Acheter et consommer mieux"

Un petit éco-guide de 24 pages est diffusé en fin d'année par l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME). Ce guide fait ouvrir les yeux aux consommateurs, invite aux choix judicieux et démonte des idées reçues. L'exemple, par exemple, des lessives dont la demi-dose suffit pour obtenir un bon résultat. Ce guide "Acheter et consommer mieux" est gratuit dans les points "Info Energie" ou auprès de l'ADEME. Contact sur le net : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou par téléphone (numéro azur) au 0 810 060 050.

### Non aux NAC !!!

Les NAC, c'est l'acronyme utilisé pour désigner les Nouveaux Animaux de Compagnie. Il faut savoir que le commerce illégal d'animaux sauvages met en péril des milliers d'espèces dans le monde. Après la drogue et les armes, le trafic d'animaux et de végétaux sauvages est considéré comme la troisième source la plus importante de revenus illicites. Le WWF estime ce marché à 15 milliards d'Euros par an.

A titre indicatif, en Europe, pas moins de 30.000 à 50.000 tortues de Floride auraient été abandonnées dans la nature par leurs propriétaires, inconscients des menaces que font courir de tels introductions d'espèces exotiques pour la faune et la flore autochtones.

# PARTICIPATION DE LA FRANCHE-COMTÉ À L'ÉTUDE D'ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA RAGE DES CHIROPTÈRES

Suite aux cinq cas de rage recensés durant l'année 2000, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments - laboratoire de la rage de Nancy a donc décidé de lancer une vaste étude d'épidémiologie de la rage des chiroptères en France. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001 dans le cadre de cette étude, le groupe chiroptères de la CPEPESC Franche-Comté a envoyé 6 chauves-souris (3 Grands murins et 3 Minioptères de Schreibers). Actuellement, aucun cas de rage n'a été détecté sur les chauves-souris en Franche-Comté.

En France, le nombre de chauves-souris adressées pour recherche de rage continue d'augmenter : il est passé de 22 envois en 1999/2000 à 52 en 2000/2001 et 181 en 2001/2002. Sur cette dernière période, seuls 2 cas se sont avérés positifs, portant le total à 14 pour la France depuis 1989.

A titre d'information, vous trouverez ci-après les derniers cas recensés de chiroptères porteurs du virus rabique (European Bat Lyssavirus) en Europe.

**En France**, 2 Sérotines communes ont donc été découvertes porteuses de Lyssavirus à la fin de l'été (qui semble être la saison où l'on découvre le plus de cas), alors que le début de l'année n'avait pas apporté de nouveaux cas positifs. Le 22 août 2002, une Sérotine commune, volant de jour, est récupérée par un vétérinaire (Guéret - Creuse) qui lui trouve un comportement anormal. Apporté au Laboratoire départemental de la Creuse, le cadavre arrive à l'AFSSA de Nancy le vendredi 23. Le lundi 26, un diagnostic positif de rage est posé. A partir de cette analyse et en raison de la présence d'une colonie de Sérotines communes dans le grenier du vétérinaire, une étude épidémiologique a été lancée par l'AFSSA de Nancy, avec l'accord des ministères de l'agriculture et de l'environnement et l'appui de plusieurs spécialistes (P. LINA, C. HARBUSCH, M. BARATAUD, P. GORSIC et T. NORE). Puis, le 9 septembre 2002, suite à la récupération d'une Sérotine commune émettant des cris stridents au sol depuis plusieurs jours à Lurcy-Levis (Allier), le diagnostic positif de rage a été porté par l'AFSSA de Nancy.

**En Suisse**, 1 nouveau cas. Le 2 septembre 2002, un Murin de Daubenton a été trouvé sur le quai Général-Guisan à Genève. Après analyses, cet individu était diagnostiqué positif concernant la rage. C'est le troisième cas découvert en Suisse depuis 1950 et toujours sur la même espèce (Murin de Daubenton). Lors des typages réalisés sur les deux premiers cas suisses, le Lyssavirus concerné était de génotype 6 (EBL2) alors qu'en France, toutes les études de typage ont toujours trouvé le génotype 5 (EBL1) et toujours sur la Sérotine commune !

**En Grande-Bretagne**, le 11 septembre 2002, un Murin de Daubenton est trouvé dans le nord du Lancashire et récupéré dans un centre de soins. Cet individu a été déclaré positif au diagnostic de la rage. Enfin, le 24 novembre dernier, un naturaliste écossais est décédé à cause de la rage à l'hôpital Ninewells de la ville de Dundee (Écosse). C'est le premier cas de ce type depuis 1902. Le naturaliste travaillait sur les chauves-souris depuis une quinzaine d'années, sans qu'il y ait eu récemment un cas de morsure ou de contact.

(synthèse réalisée d'après les informations de Virginie BRUYÈRE - AFSSA Nancy).

Dossier à suivre ...

Faites connaître la C.P.E.  
et Pollu-Stop à vos amis :

Indiquez-nous leurs nom et adresse, un exemplaire  
leur sera envoyé gracieusement.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

LA C.P.E. A  
BESOIN DE VOUS !

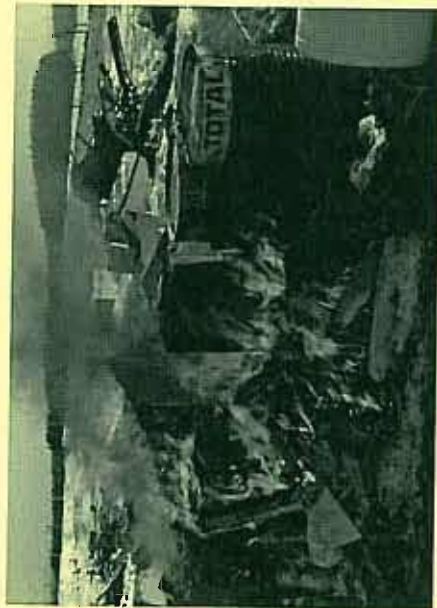
N'hésitez pas à l'informer avec le maximum  
d'éléments (descriptions, photos...) des problèmes  
de pollution dont vous avez connaissance.

Tous les mercredis soirs, à partir de 18h, venez  
participer aux réunions de travail de la C.P.E. : vos  
idées et suggestions y seront les bienvenues !

Vous pouvez aussi organiser des sorties de terrain,  
prendre en charge un dossier...

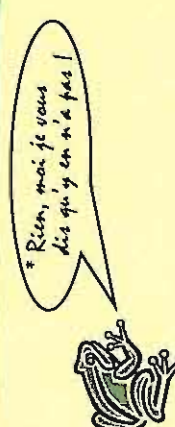
Bulletin édité par la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté (CPEPESC-FC) - 3, rue Beauregard - 25000 Besançon - Tél. : 03.81.88.86.71 / Fax : 03.81.80.52.40 / adèle : cpepesc.franche-comte@libertysurf.fr (permanence tous les mercredis à partir de 18h) - Dépôt légal : Décembre 2002 - Prix au numéro : 2 € - Abonnement (au moins 4 numéros par an) tarif normal : 8 €, tarif de soutien : 16 € - N° de Commission paritaire Presse : 64777 - Directeur de la publication : François DEVAUX - Impression : CPEPESC. La reproduction des articles est autorisée sous réserve de mentionner la source précise.

# Janvier



*Les cradots de Noël...*

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	22	24	25	26
27	28	29	30	31		

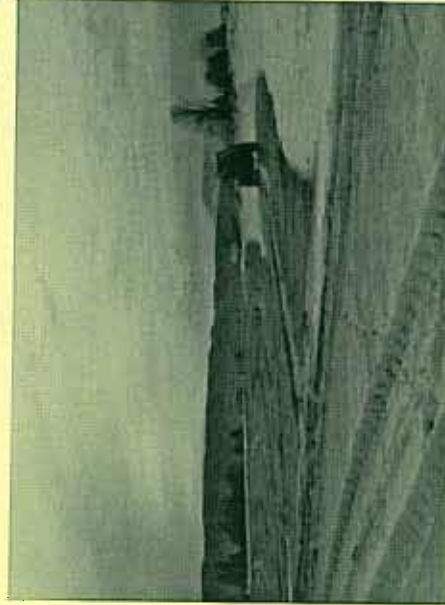


# FRANCHEMENT...

*Que fait la police de l'environnement\* ?*

## Février

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		



*Blancheur purin en campagne...*

## Calendrier 2003

### Mars



*Bricolo, partenaire officiel des inondations*

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**CPPEESC Franche-Comté** - 3, rue Beauregard - 25000 BESANÇON  
 Tél. 03.81.88.66.71 - Fax : 03.81.80.52.40 - Mail : cpeesc.franche-comte@wanadoo.fr



**Avril**



*Poison d'avril!*

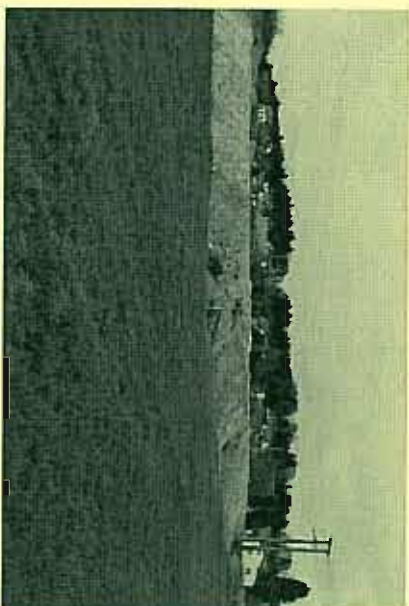
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

# FRANCHIEMENT...

*Que fait la police de l'environnement\* ?*

**mai**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



*En mai, remblaise où ça te plaît.*

## Calendrier 2003

**Juin**



*L'apéro au cyanure a du mal à passer ?*

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



# Juillet



*La rivière m'a dit : mon lit est pourri !*

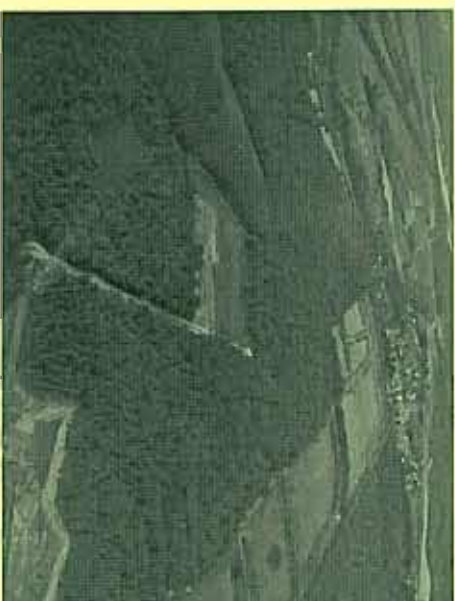
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

# FRANCHÈMENT...

*Que fait la police de l'environnement\* ?*

## Août

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



*Granulat connection...*

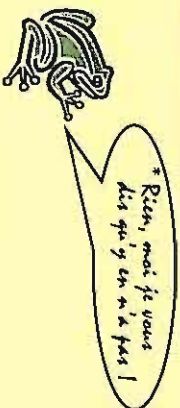
## Calendrier 2003

### Septembre



*Avec un grand nuage de lait, s'il te plaît !*

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



# Octobre



Zones humides fétides !

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	22	24	25	26
27	28	29	30	31		

\* Rien, moi je vous dis qu'y en a pas !

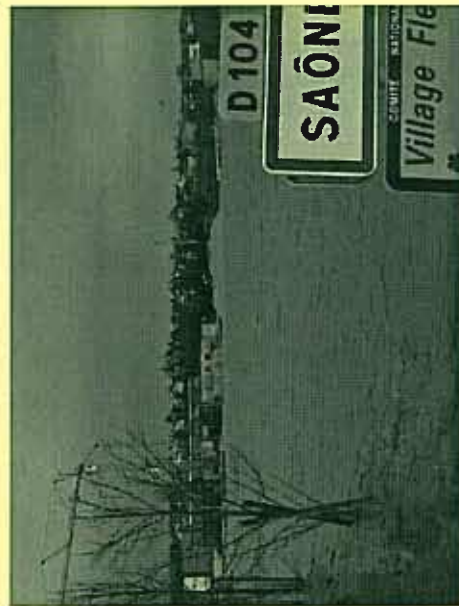


# FRANCHÈMENT...

Que fait la police de l'environnement\* ?

## Novembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Une salle des fêtes... pour l'aquagym ?

## Calendrier 2003

### Décembre



De Nantes à Montaigu... la digue a rompu !

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

